

Microtoponymie frontalière

Exemple de la commune d'Arfeuilles (Allier)

© L'aurisse 2020

Dans le dernier tiers du XIXe siècle, on commence à percevoir le rôle déterminant que pourraient jouer le toponyme Ingrandes et ses dérivés dans la délimitation des territoires gaulois, comme les *Fines* avaient jusque-là permis de le faire pour les cités gallo-romaines¹. Des listes sont dressées, et régulièrement enrichies². En 1894, Vincent Durand, archéologue forézien, augmente de dix-huit noms les répertoires de ses prédécesseurs³. Et parmi ceux-ci figure pour la première fois Guérande, hameau de la commune d'Arfeuilles dans l'Allier. S'appuyant sur la carte de Cassini et le *Dictionnaire* de Chazaud, il le nomme « Aiguerande, aujourd'hui Guirande ».⁴ De nombreux auteurs ont depuis validé ce toponyme comme indice de la frontière d'un ancien territoire celte⁵.

L'identification de ces toponymes à partir de la fin du XIXe siècle s'est généralement appuyée, au mieux, sur les cartes de l'état-major, outre la consultation des dictionnaires géographiques, comme celui de Paul Joanne. C'est dire que ces cribles n'ont pu retenir que les noms de lieux d'une certaine importance administrative.

¹ Peut-être Jules Cardin, *Congrès archéologique de France*, 1865, pages 58-59, a-t-il initié cet intérêt pour ce type de toponyme en faisant remarquer que, dans le patois bas-poitevin, Ingrandes signifie « point extrême de frontières, borne », équivalent du *finis* latin.

² Auguste-François Lièvre, « Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde », *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1892, pages 413-508, identifie cinq « Ingrande, dont le nom indique d'ordinaire, non seulement une frontière, mais l'endroit où un chemin, soit gaulois soit romain, passait du territoire d'un peuple dans celui d'un autre ». Julien Havet, « **Igoranda* ou **Icoranda*, "frontière". Note de toponymie gauloise », *Revue archéologique*, 1892, pages 170-175, porte la liste à dix-huit. Il inclut dans cette liste les Aigurande, Eygurande, Aiguerande, Egarande, Igurerande, Ygrande et Délivrande, qu'il fait dériver d'une forme gauloise **Igoranda* ou **Icoranda*. Et il adhère à l'interprétation qu'en donne Lièvre : « lorsqu'un endroit porte ce nom, il se trouve à la limite de deux anciens diocèses, c'est-à-dire à la frontière de deux cités romaines, ou, avant les Romains, de deux nations gauloises ». Auguste Longnon, « Le nom de lieu gaulois *Ewiranda* », *Revue archéologique*, 1892, pages 281-287, reprend les formes retenues par Havet qu'il augmente de huit occurrences, trois Ingrande et cinq Guirande, la portant à vingt-six. Selon lui, « il paraît donc certain qu'un même nom de lieu, gaulois selon toute apparence et constamment appliqué à des localités situées sur la frontière de deux nations gauloises ou à la limite de deux cités romaines, se présente aujourd'hui sous les diverses formes Yvrande, Ivrande, Iguerande, Ygrande, Aigurande, Eygurande, Aiguirande, Egarande, Ingrande, Ingrandes et Guirande. » Mais à l'origine de ces toponymes, il voit plutôt une forme latine *Ewiranda*, nom composé où le sens de « frontière », « limite », pourrait être exprimé par le second membre, *randa*. Alfred Holder, « *Ewi-randa* », *Alt-celtischer Sprachschatz*, 1896, colonnes 1485-1486, s'appuyant sur les travaux de Longnon, dresse une liste de vingt-quatre toponymes issus de *Ewi-randa*.

³ Vincent Durand, « *Ewiranda* et les noms de lieu de la même famille », *Revue archéologique*, 1894, pages 368-378.

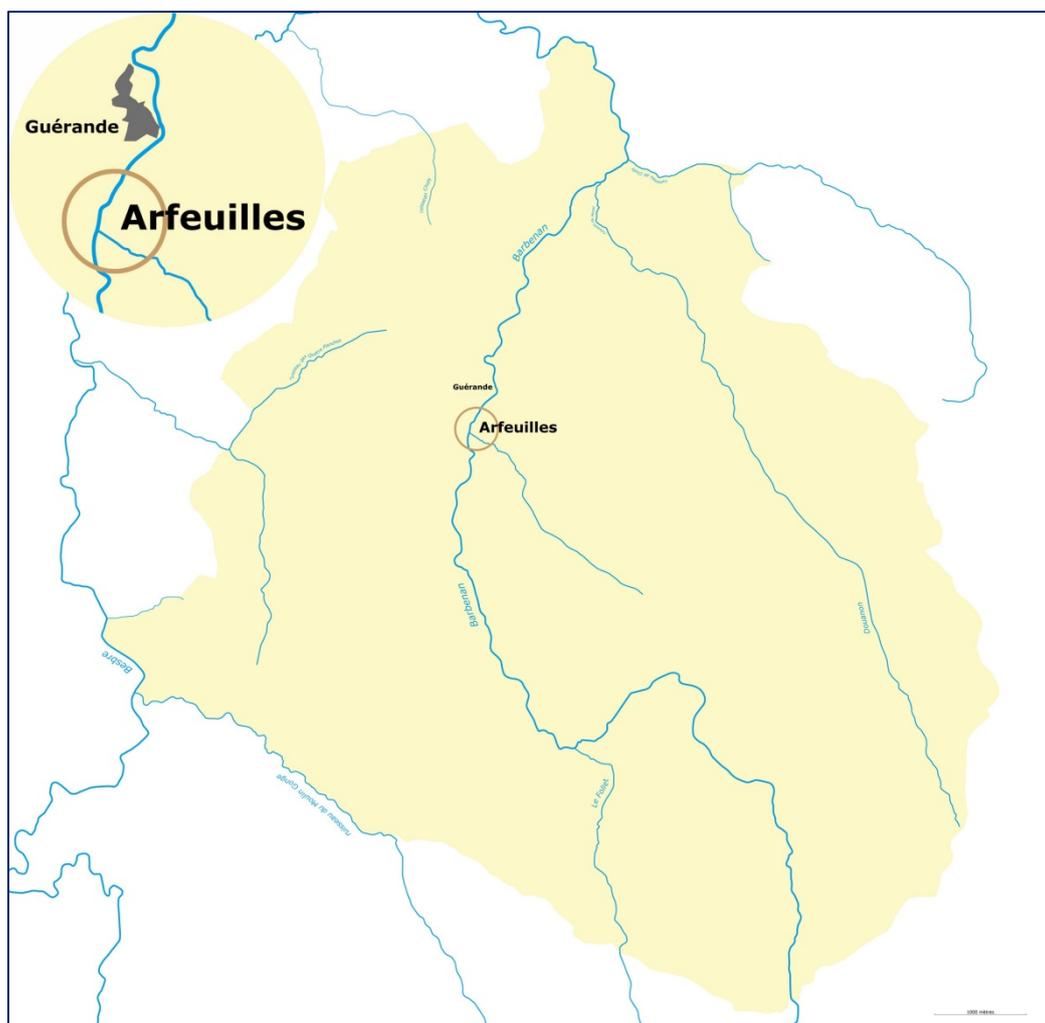
⁴ Page 372. De fait, la carte de Cassini, feuille 51, nomme le hameau Aigurande et non Aiguerande, et le *Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier*, de Martial-Alphonse Chazaud, 1881, page 108, mentionne Guérande et non Guirande. Et on trouve bien Guérande sur la carte de l'état-major, où Vincent Durand dit que le nom est omis. Enfin, Guérande est la graphie retenue par le cadastre napoléonien.

⁵ Par exemple, Albert Dauzat, « La toponymie gauloise de l'Auvergne et du Velay », *Revue des Études Anciennes*, 1931, page 379. Paul Lebel, « Où en est le problème d'*Equoranda*, *Equaranda* ? », *Romania*, 1937, page 185. Pierre et Claude Barrière, « Les termes-frontière dans la topographie gallo-romaine », *Revue des Études Anciennes*, 1947, page 166. Jacques Lacroix, *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des combats*, 2003, pages 51-52.

Le but de cette petite étude est de vérifier si le Guérande d'Arfeilles, marqueur de la frontière d'un territoire celte, trouve des échos et des confirmations dans la microtoponymie locale. Et bien sûr quelle contribution cette éventuelle information peut apporter à la délimitation des territoires celtes. Elle se fonde avant tout sur le dépouillement du cadastre napoléonien, à la fois plans et états de sections, cadastre établi en 1829 sur cette commune. Les cartes qui suivent identifient les lieux concernés par ces toponymes au moyen du contour des parcelles auxquelles ils sont associés. Elles les localisent par rapport aux cours d'eau et aux limites de la commune, qui reprennent pour l'essentiel celles de la paroisse avant la Révolution.

Rand

Le hameau de Guérande, qui a retenu l'attention des linguistes, est à un demi-kilomètre au nord du bourg d'Arfeilles, sur la rive gauche du Barbenan qui traverse le territoire de la commune de part en part, du sud au nord. Comme le bourg, Guérande est sur l'axe médian que constitue la rivière, et quasiment au centre de la moitié nord du vaste territoire de la commune⁶, éloigné par conséquent de ses limites administratives actuelles.



Village Guérande A 394-402, 426-445⁷

⁶ 60 km².

⁷ Ces références renvoient à la section et aux numéros de parcelles dans le cadastre napoléonien, parcelles représentées en gris sombre sur les différentes cartes.

Mais Le Guérande est également le nom donné à un ensemble de cinq parcelles à un 1,5 kilomètre à l'ouest du hameau du même nom, entre Martel et Le Merle. Il est proche par conséquent de la frontière ouest de la commune. Il est également sur la rive gauche d'un petit affluent de la Besbre. Ce cours d'eau n'est pas nommé sur les cartes actuelles. Dans le cadastre napoléonien, il est le Ruisseau des Quatre planches. Et sa branche nord, qui nous concerne, a pu s'appeler le Tauquin⁸ ou Ruisseau des Toquins⁹.



Le Guérande H 42-46

Enfin, le toponyme Guérande est associé à deux bois. Le premier est, comme le hameau, sur la rive gauche du Barbenan, à un peu plus d'un kilomètre en aval, au nord-nord-est du hameau. Le second est à la Goutte Bruyère, à 1,5 kilomètre au nord-nord-ouest du hameau, à la source du Ruisseau Choly.



Bois Guérande A 345 et A 279-280

⁸ C'est du moins ainsi qu'il a été identifié lors de la circonscription d'Arfeuilles avec Le Breuil, 15 juin 1791, Archives départementales de l'Allier, L 529. Comme plusieurs petits cours d'eau de la commune, il emprunte son nom à un lieu-dit en amont, en l'occurrence Le Toquin.

⁹ Nommé ainsi sur le cadastre ancien de la commune du Breuil.

Le triangle formé par le hameau de Guérande et les deux bois Guérande au nord enserme un important ensemble de parcelles nommé Sous le Rand. Littéralement, ce toponyme est exactement le thème gaulois *rand*. Mais le *d* final traduit-il une réalité phonétique ? L'établissement du cadastre, au début du XIXe siècle, a souvent été un exercice, parfois délicat, de conversion d'une tradition orale en un document écrit et figuré. Cette entreprise a dû nécessiter un constant effort d'interprétation de la part des géomètres, d'autant que leur culture pouvait être très éloignée de celles des lieux de leurs levés topographiques. Ce *d* final semble être l'indice d'une articulation. Car si, à cette époque, les consonnes finales s'étaient effacées de la prononciation du français depuis plusieurs siècles, il a pu en être autrement pour le parler vernaculaire. Et c'est bien cette consonne qui a été retenue pour la graphie du toponyme, plutôt qu'une autre comme *t* ou *g*, et plutôt que l'absence de toute consonne si la prononciation s'était limitée à la voyelle nasale [ã]. Enfin, difficile d'ignorer l'étroite proximité de cet ensemble et des trois toponymes Guérande qui le cernent, d'autant qu'il est situé comme deux d'entre eux sur la rive gauche du Barbenan.



Sous le Rand A 349-350, 358, 360-361, 376, 379

Enfin, on trouve un Pré Randat à 3 kilomètres au nord-est du hameau de Guéralon, à l'est de Guétalon, sur la rive gauche d'un affluent du Barbenan. Les cartes actuelles nomment ce cours d'eau Ruisseau de Choly, différent du précédent Ruisseau Choly. Le pré Randat est à la limite des communes d'Arfeuilles et Saint-Pierre-Laval.



Pré Randat B 206-207

Rond

Dans *Confins et sanctuaires*¹⁰, nous avons conjecturé que dans le toponyme Bois rond, l'adjectif pouvait être, par attraction paronymique, une évolution du thème celtique *rand*. Et nous avons fondé cette hypothèse sur la proximité troublante de certains Bois rond et de toponymes formés à partir du thème celtique *rand*, comme à Ferrières-sur-Sichon (Allier), Arronnes (Allier), Noailly (Loire) et... Arfeuilles. Nous avons également fait observer que, « s'il est envisageable d'apprécier la forme circulaire d'un pré bordé par un bois, ce qui doit être la forme primitive de la clairière, selon quel point de vue décide-t-on qu'un bois est rond ? ». Ainsi, « un bois rond a bien des chances de ne pas être, à l'origine, un *boscus rotundus*, un bois redon, mais bien un bois *rand*, à savoir un bois frontière. »

A Arfeuilles, cette hypothèse trouve un argument supplémentaire. Car ici, Bois rond et Bois *rand*, c'est tout un, comme disait Montaigne. Dans son *Histoire d'Arfeuilles en Bourbonnais*, Lucienne Valléry nous apprend que l'actuel Douanon, principal affluent de la rive droite du Barbenan, est une déformation de Douanan, suggérant une confusion accidentelle des voyelles nasales [õ] et [ã]¹¹. Mais cette confusion n'a de fait rien de ponctuel : elle constitue une caractéristique générale du parler local. Dans ses *Légendes et traditions foréziennes*, Frédéric Noël rapporte les paroles suivantes d'une « bourrée douce » : « Lous houmes / Qui danser vous fant / Sant pas lous voutres ; / Ménagez-lous danc ! », lit-on par exemple au troisième couplet. Et l'auteur de préciser en note : « Elle est en patois de la campagne d'Arfeuilles. Les sons *on* se prononcent *an*. »¹²

¹⁰ Editions L'Aurisse, septembre 2019, pages 67-68.

¹¹ Lucienne Valléry, *Histoire d'Arfeuilles en Bourbonnais*, 1963, page 15.

¹² Frédéric Noël, *Légendes et traditions foréziennes*, 1865, page 50.

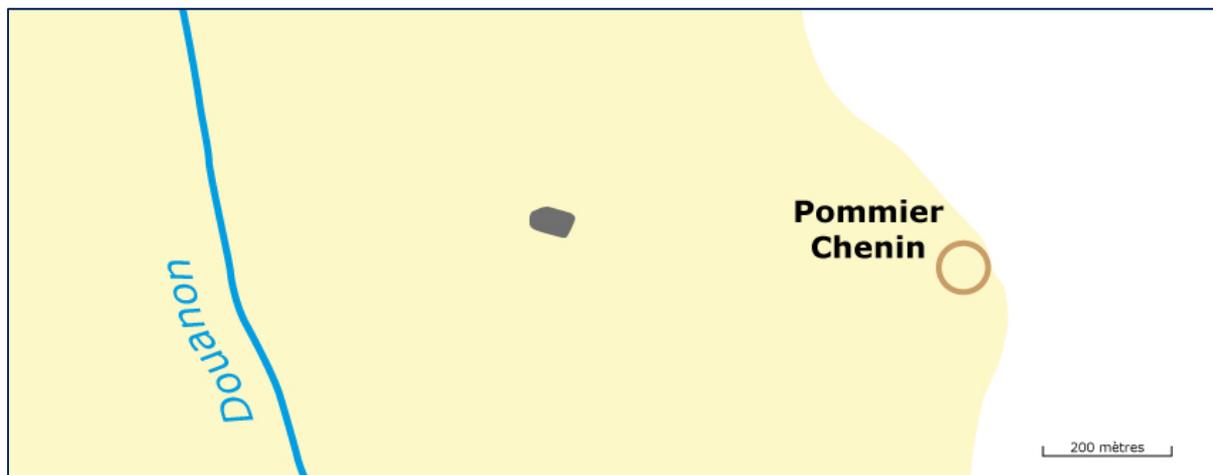
Le Bois rond d'Arfeuilles se situe à 3 kilomètres et demi au sud du bourg d'Arfeuilles. La superficie des parcelles concernées par cette dénomination est importante¹³ – ce qui interdit, en des temps reculés, tout point de vue permettant d'apprécier la rotondité de l'ensemble, comme le ferait une vue élevée, une perspective cavalière – et confirme que l'adjectif rond, au sens de circulaire, est ici incongru. Ce Bois rond est proche du Ruisseau du Moulin Gonge qui marque la frontière sud-ouest de la commune.



Bois rond G 269-278, 329-331, 336-337
Sous le Bois rond G 283
Champ du Bois rond G 447-449

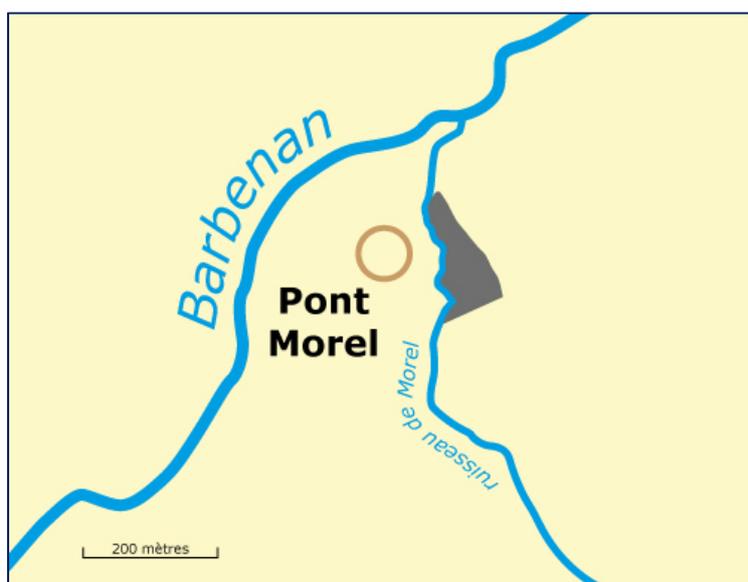
¹³ Elle est d'un peu plus de 44 hectares, auxquels il faut ajouter plus de 4 hectares des parcelles nommées Champ du Bois rond.

Il existe un autre Bois rond, dans les limites de la commune d'Arfeuilles, à 5 kilomètres à l'est-sud-est du bourg. C'est, sur le cadastre napoléonien, une petite parcelle de forme ovale d'un peu plus de 2000 m². En 1829, cette parcelle est effectivement boisée. Il s'agit alors d'une futaie entourée de terres. Ces caractéristiques pourraient donner ici à « rond » le sens de « circulaire ». A noter toutefois que, située à l'ouest immédiat de Pommier Chenin, elle est toute proche de la frontière orientale de la commune, et sur la rive droite du Douanon.



Bois rond D 1281

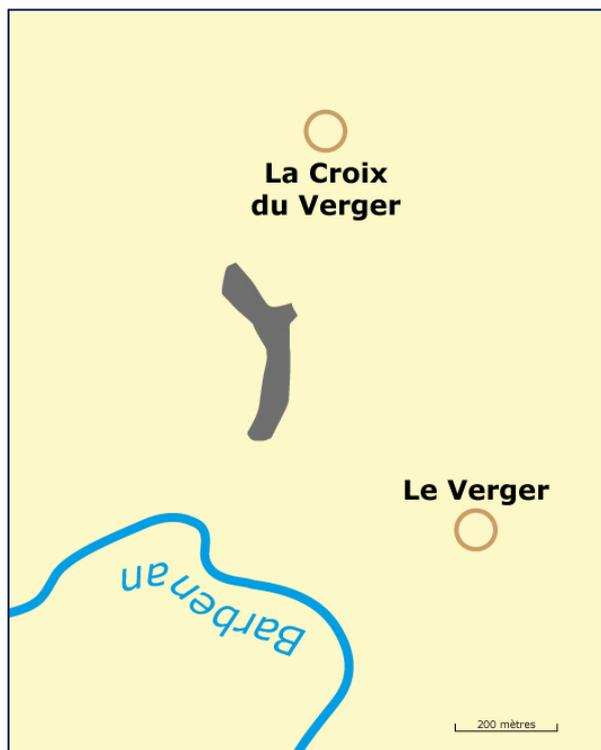
Dans *Confins et sanctuaires*, nous avons également suggéré que « rond », dérivé de *rand*, pourrait qualifier d'autres noms que « bois »¹⁴. Ainsi, on rencontre deux toponymes Pré rond à Arfeuilles. Le premier est sur la rive droite du Ruisseau de Morel, cours final du Douanon, quasiment à sa confluence avec le Barbenan. Il est par ailleurs à 500 mètres de la limite entre les communes d'Arfeuilles et de Saint-Pierre-Laval.



Pré rond B 138-142

¹⁴ Page 68, note 157. La qualification par *rand* d'entités différentes a été très tôt proposée. Ainsi, Chamarande pourrait désigner un chemin frontière selon Charles Marteaux, « Note sur Chamarande », *Revue des Études Anciennes*, 1921, pages 52-54 et Augurande une « limite d'eau » selon Camille Jullian, « De Ponchartrain à *Icoranda sur les routes romaines », *Revue des Études Anciennes*, 1921, pages 213-218.

Le second est à un peu plus de 3 kilomètres au sud-est du bourg, au sud de La Croix du Verger, sur la rive droite du Barbenan. Mais la forme hémicirculaire de cette parcelle unique devrait, ici, rendre le qualificatif étranger à toute désignation frontalière.



Pré rond E 982

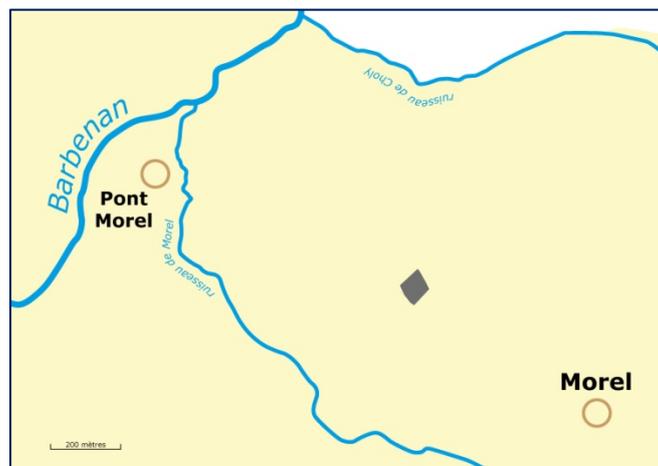
A près de 4 kilomètres au sud du bourg, au hameau La Côte, se trouve Le [Pitte¹⁵] rond, sur la rive gauche du Barbenan.



Le [Pitte] rond G 546

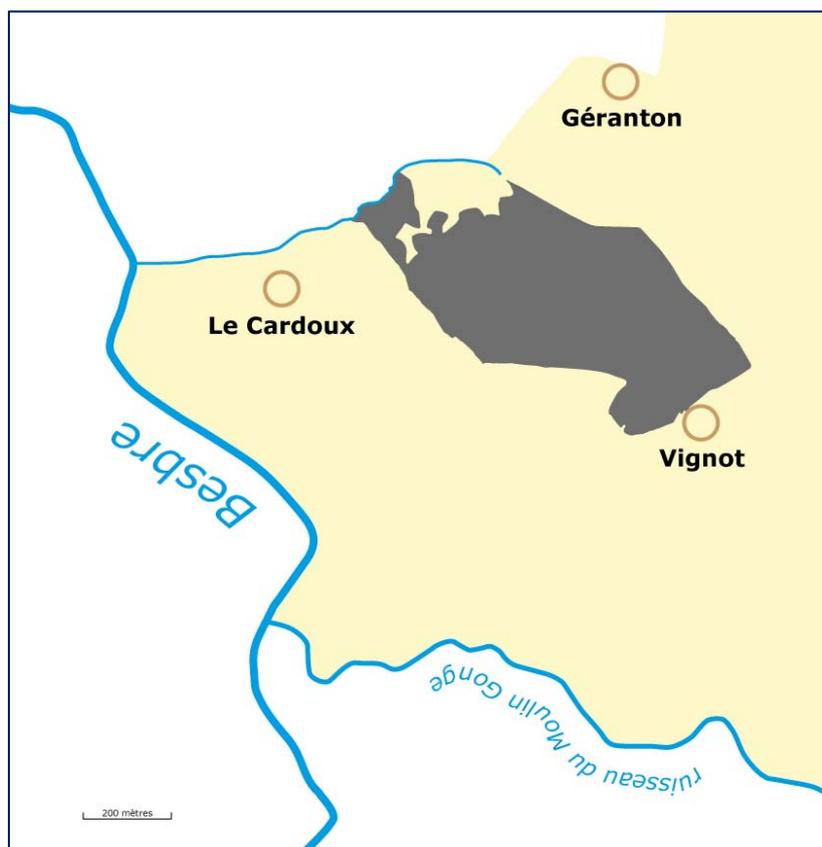
¹⁵ Graphie incertaine, qui reste à confirmer.

Une parcelle à 3 kilomètres au nord-est du bourg, entre Morel et Pont Morel, a pour nom Le Serizier Rond. Elle est sur la rive droite du Ruisseau de Morel, cours final du Douanon, affluent du Barbenan. Elle est aussi très proche de la limite entre les communes d'Arfeuilles et de Saint-Pierre-Laval.



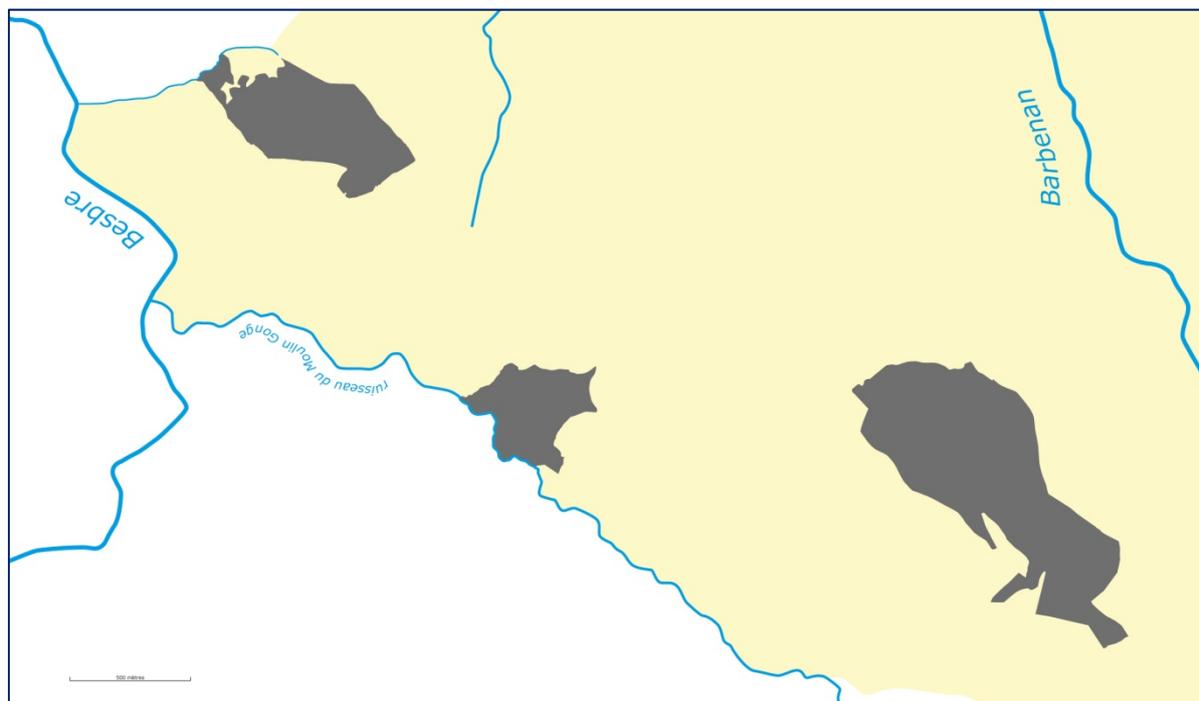
Le Serizier rond B 291

Enfin, « rond » se trouve en position finale dans la composition de toponymes. C'est le cas de la Pièce Véniarond. Il s'agit d'un important ensemble de parcelles de près vingt-cinq hectares, à presque 4 kilomètres au sud-ouest du bourg, entre Gérardon, Le Cardoux et Vignot. Cette grande pièce est à la confluence du Ruisseau du Moulin Gonge et de la Besbre, sur la rive droite des deux cours d'eau, et à la rencontre des communes d'Arfeuilles, de Châtel-Montagne et du Breuil.



La Pièce Véniarond H 337-339, 485-487, 490

Entre la Pièce Véniarond et Bois rond s'insère Minorond. C'est un nouvel ensemble de parcelles de près de quinze hectares, sur la rive droite du Ruisseau du Moulin Gonge qui le borde et qui fait ici frontière entre les communes d'Arfeuilles et de Châtel-Montagne.



Le Minorond H 412-417, entre la Pièce Véniarond et le Bois rond

Plusieurs observations ressortent de cette identification et localisation des toponymes pouvant impliquer le thème rand/rond¹⁶ :

- Tout d'abord, la multitude des toponymes utilisant le thème. Guérande n'en est finalement qu'une des déclinaisons locales. Et le fait que la géographie historique l'ait d'abord signalé comme marqueur probable d'une frontière celte à cet endroit ne doit pas lui conférer de prééminence particulière, de rôle vedette.

- Ensuite la concentration de ces toponymes. Si l'on consulte le cadastre des communes circonvoisines, on ne trouvera rien de similaire. Or une frontière est linéaire. Pourquoi est-elle marquée en ce point-là, plutôt qu'en un autre ? Dès lors, ce regroupement de toponymes sur une zone restreinte doit rendre cet endroit plus particulièrement crucial, comme pourrait le faire un lieu de franchissement¹⁷, ou la rencontre de plus de deux territoires, la simple contiguïté de deux d'entre eux étant plus commune.

- Puis le lien étroit des lieux désignés par les toponymes et de cours d'eaux, soit qu'ils les bordent, soit qu'ils les dominent à peu de distance. C'est le cas de la partie nord du Barbenan, d'une portion de la Besbre et du cours final du Douanon, du Ruisseau de Choly et du Ruisseau du Moulin Gonge.

- Enfin le lien étroit avec des limites territoriales. La Besbre, le Ruisseau du Moulin Gonge, le Ruisseau des Quatre planches, le Ruisseau de Choly, tous voisins de toponymes impliquant le thème *rand*, constituent aussi, sur une partie de leur cours, la frontière entre la commune d'Arfeuilles et les communes du Breuil, de Saint-Pierre-Laval et de Châtel-Montagne. Or les communes – et c'est

¹⁶ Si tant est, bien sûr, qu'ils sont tous pertinents, le rattachement de certains noms de lieux à ce thème restant conjectural.

¹⁷ C'est ce qu'a par exemple suggéré Auguste-François Lièvre, « Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde », *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1892, page 416.

le cas d'Arfeuilles – ont souvent repris fidèlement, à la Révolution, les limites des paroisses qui les ont précédées. Et nous pensons même que ces petites circonscriptions religieuses pérennisent des microdivisions territoriales très anciennes, sur le modèle de l'organisation clanique. Quoi qu'il en soit, la paroisse reste une division bien plus durable que les partages territoriaux féodaux, tributaires des jeux toujours changeants d'alliance et d'allégeance, qu'Arfeuilles illustre bien avec ses fiefs écartelés entre Bourbonnais et Forez¹⁸.

Cont

Dans une publication récente¹⁹, Jacques Lacroix a établi que le thème celtique *cant-* avait le sens de « frontière ». Et il a mis en évidence la contribution que peuvent apporter les toponymes formés sur ce thème à l'identification des limites des territoires celtes. Il nous a semblé intéressant de confronter cette thèse à la situation d'Arfeuilles et de vérifier la présence éventuelle de ce thème dans la microtoponymie d'Arfeuilles. Mais il nous a fallu constater que celui-ci en est absent, du moins de la base que nous avons constituée à partir du cadastre napoléonien, plans et états de sections.

En revanche, on trouve *cont-*, qui nous semble pouvoir être une variante du thème, même si Jacques Lacroix ne l'envisage pas, et au moins du fait de la confusion des voyelles nasales [õ] et [ã] dans le parler local, comme nous l'avons déjà signalé. Ainsi trouve-t-on Le Précontent à l'extrémité sud de la commune d'Arfeuilles, à la rencontre des communes de Châtel-Montagne et de Saint-Nicolas-des-Biefs, et sur la rive gauche du Barbenan ; Les Contes, dans cette même extrémité sud de la commune, entre les hameaux Jacques et Bolard, sur la rive droite du Follet, affluent du Barbenan, à proximité de la frontière d'Arfeuilles et de Châtel-Montagne ; et enfin Le Contant 2 kilomètres plus au sud, hors des limites d'Arfeuilles, toujours sur la rive gauche du Barbenan qui constitue ici la frontière entre Châtel-Montagne et Saint-Nicolas-des-Biefs. Observons juste que, si ces toponymes sont bien pertinents, ils se concentrent sur une zone limitée, l'extrémité sud de la commune, dont sont totalement absents les autres toponymes utilisant le thème *rand/rond*.

Gir/ger

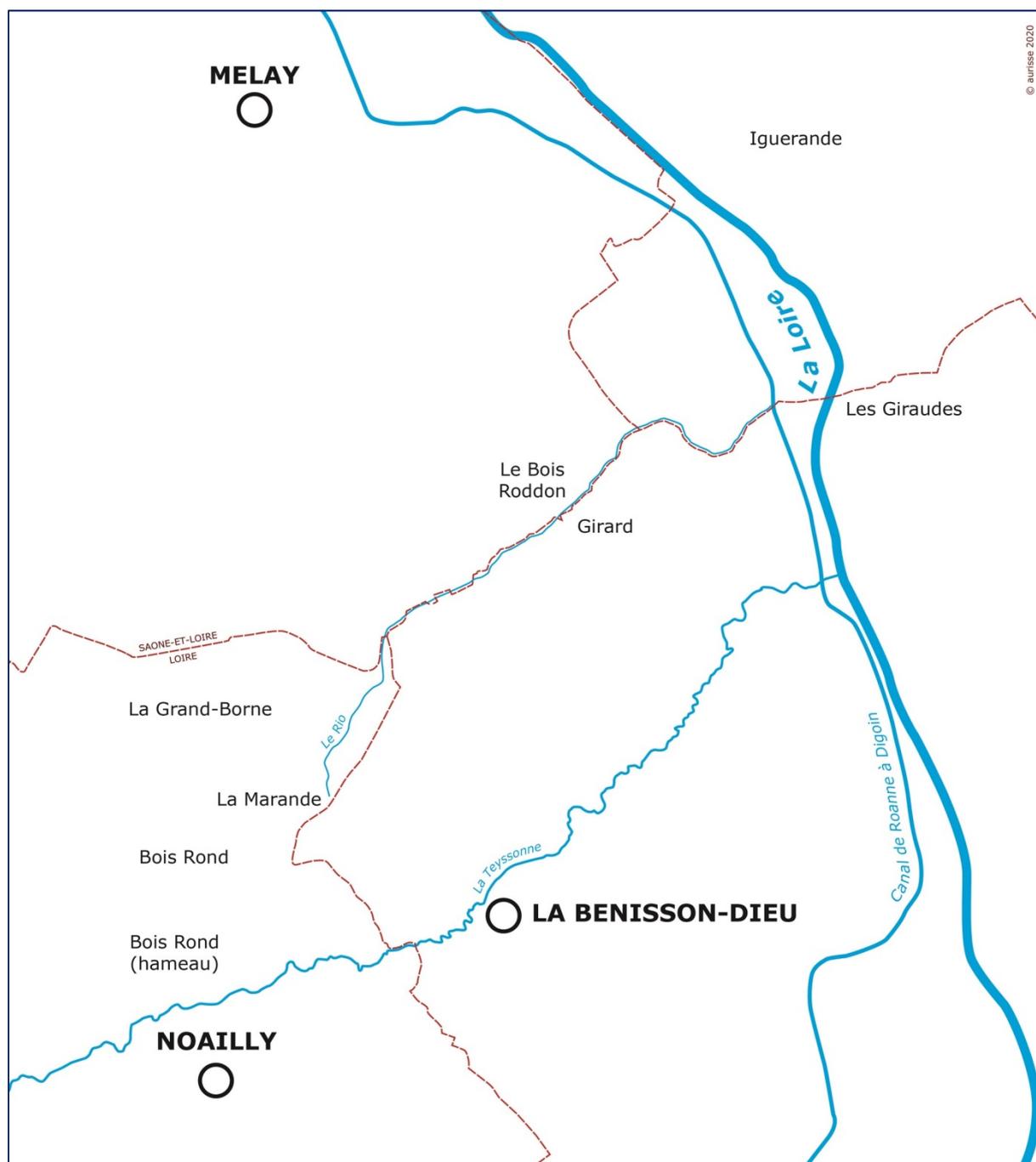
L'étude plus générale de la microtoponymie de la Montagne bourbonnaise laisse apparaître que des toponymes comportant le thème *gir-* ou *ger-* désignent des lieux-dits qui jouxtent très étroitement les toponymes indicateurs de frontières anciennes. Nous l'avons montré ailleurs en Montagne bourbonnaise, avec une portion du Sichon, entre Ferrières et Arronnes, où se succèdent Le Grand Terme, Bois rond, Randier, le Pré de la Fine, Pont Giraud et à nouveau Bois rond²⁰. On ferait le même constat à l'est de la Montagne bourbonnaise, à la rencontre des communes de Noailly, Melay et La Bénisson-Dieu, où le Rio, qui se jette aujourd'hui dans le canal de Roanne à Digoin, marque la frontière entre Loire et Saône-et-Loire. Sur cette frontière s'échelonnent sur 7 kilomètres La Grande Borne, Bois rond, la Marande, Girard, les Giraudes et Iguerande. On notera au passage que Girard, sur la rive droite du Rio, fait face sur l'autre rive à

¹⁸ Voir par exemple Aubert de La Faige et Roger de La Boutresse, « Arfeuilles et Châtel-Montagne », *Les fiefs du Bourbonnais*, 1896, pages 53-70.

¹⁹ *Enquête aux confins des pays celtes*, septembre 2019.

²⁰ *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 66-74.

Bois Roddon, qui peut avoir été un Bois *rand* devenu Bois rond par attraction paronymique.



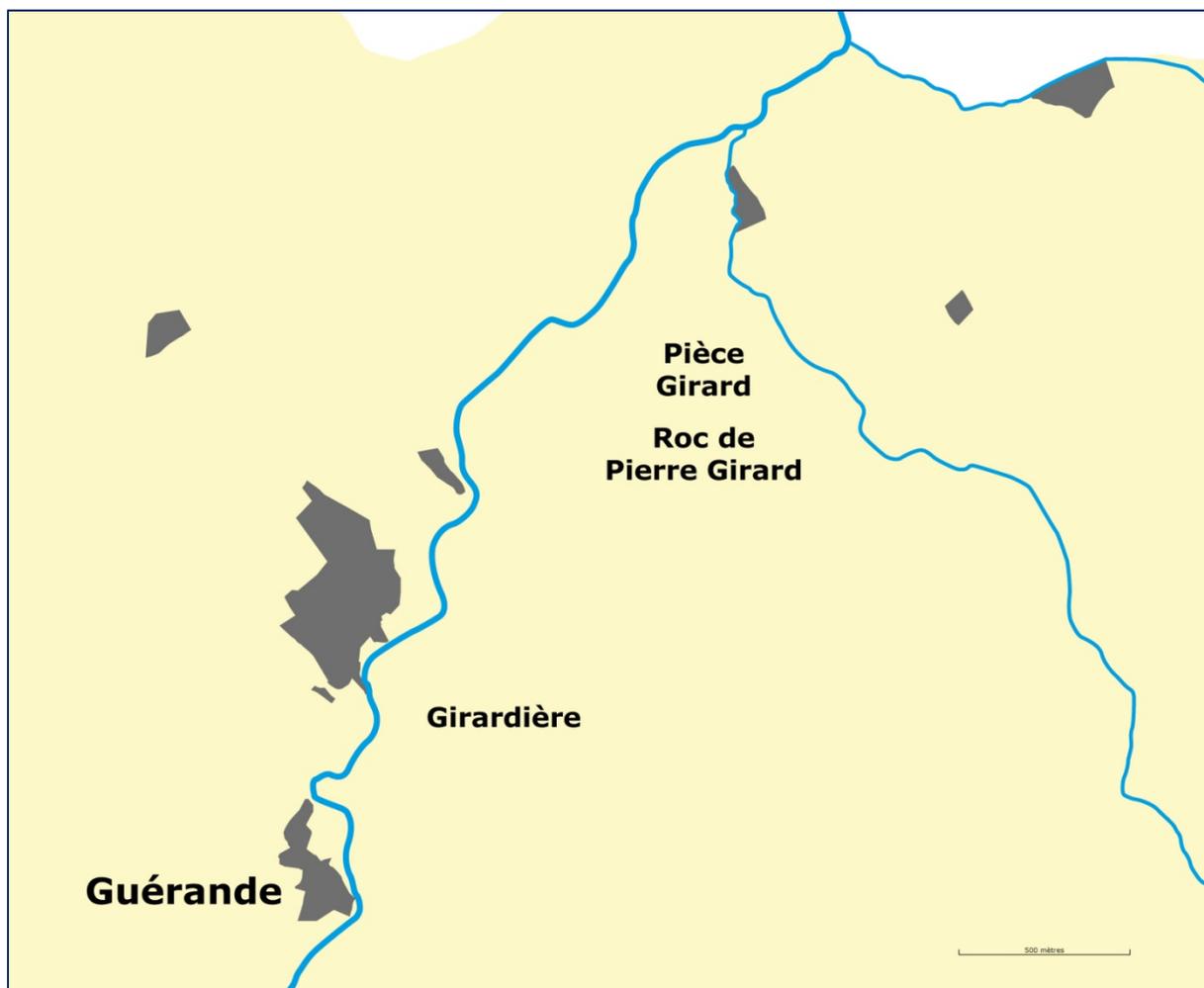
Microtoponymie frontalière entre Loire et Saône-et-Loire

Certes, on pourrait penser que les toponymes construits sur le thème gir- ou ger- ne sont que l'attribution aux lieux concernés de patronymes très répandus en France : Girard, et dans un moindre mesure Giraud ou Girod. Mais la réciproque est tout autant légitime : pourquoi ce marqueur frontalier ancien n'aurait-il pas alimenté un patronyme aujourd'hui très populaire du fait de l'abondance de ce toponyme²¹ ?

²¹ D'après les registres paroissiaux puis d'état civil, ce patronyme, sous ses diverses formes, est rare sur le territoire d'Arfeuilles, où il apparaît trop tardivement pour avoir déjà marqué la toponymie en 1829, année de l'établissement du cadastre.

A Arfeuilles, les toponymes intégrant ce thème sont très fréquents, bien au-delà de ce que l'on peut trouver dans d'autres communes de la Montagne bourbonnaise qui ne sont pas a priori concernées par des frontières archaïques. Et ils sont de surcroît associés de façon très étroite aux toponymes incluant le thème *rand/rond*.

Ainsi, alors que la rive gauche du Barbenan accueille successivement, d'amont en aval, le hameau Guérande, Sous le Rand et Bois Guérande, la rive droite reçoit le hameau Girardièr²², et plus au nord Le Roc de Pierre Girard²³ et La Pièce Girard²⁴.



De Guérande à pré Randat

Nous avons vu que sur la rive droite du Ruisseau du Moulin Gonge, de Montmorillon à la confluence avec la Besbre, se succèdent Le Bois Rond, Minorond et La Pièce Véniarond. Or Minorond jouxte le Champ Lorgirot qui le domine au nord²⁵. De même, le hameau de Géranton avoisine La Pièce

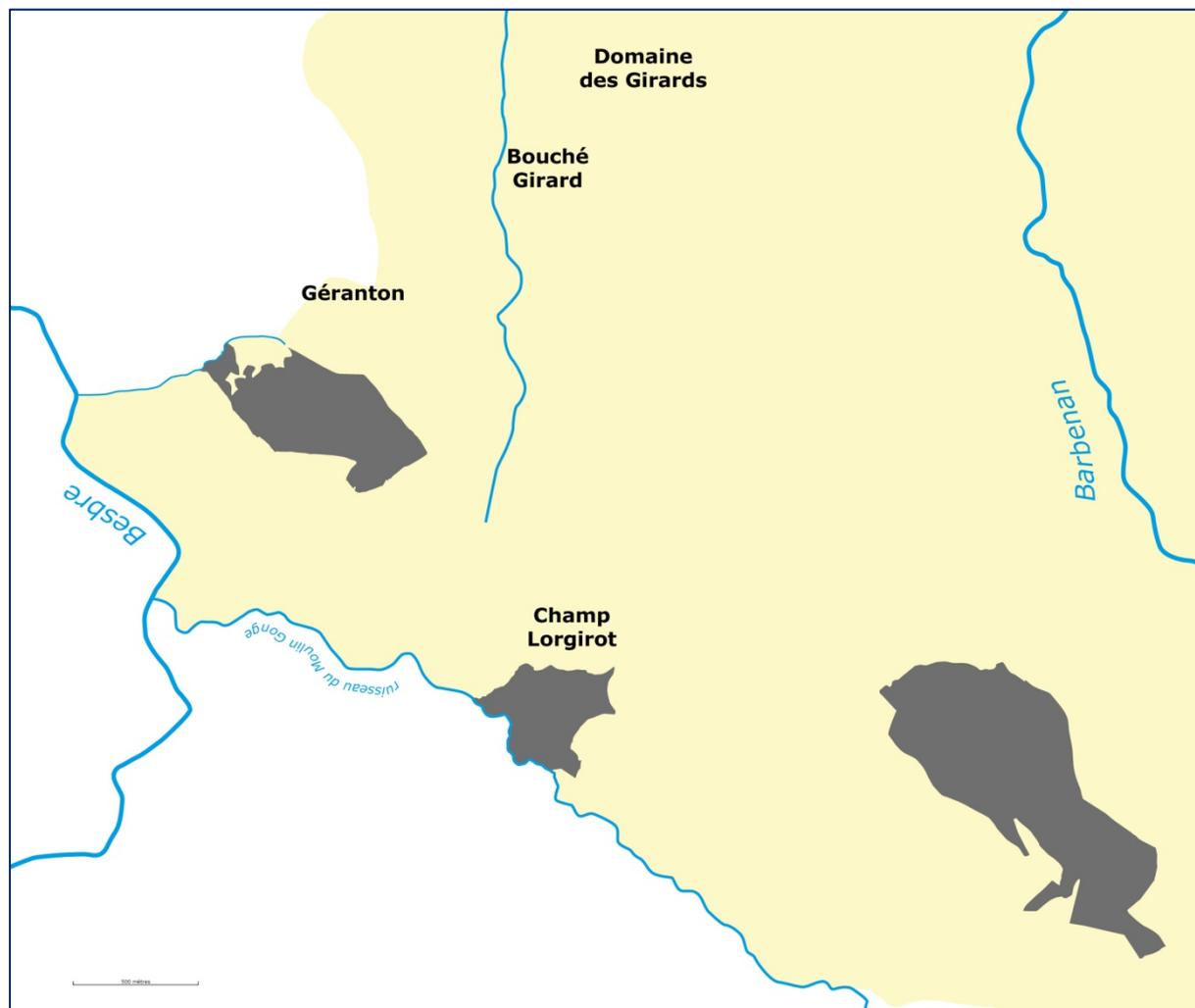
²² A 592-593, 595-597, 599-600, 700 mètres au nord-est de Guérande. A propos de Girardièr, Francis Pérot note que « plusieurs noms se rapportant à la racine gauloise de ce mot, se retrouvent à Arfeuilles : Gérantou, Girar, etc. etc., ce qui signifie *cercle*, *roue*, les dérivés se retrouvent dans Girelle, *roue de potier*, Girou, Giraud, Giroux, Girerd, etc. », « Les souterrains d'Arfeuilles », *Revue bourbonnaise*, 1884, page 314, note 1. Etonnant de constater que nombre de toponymes, indices d'une frontière ancienne, se rejoignent autour du thème du cercle, de la giration, comme l'a montré Jacques Lacroix avec le thème *cant-* et comme finit par le faire, accidentellement peut-être, le qualificatif *rond* par évolution paronymique de *rand*. Mais franchir une frontière, n'est-ce pas comme virer de bord ?

²³ A 711, à l'est immédiat de La Pendery.

²⁴ A 930-931, au nord-ouest de La Pendery, à 500 mètres du Pré Rond de Pont Morel.

²⁵ H 419-421, 424-425, aujourd'hui L'Orgiraud. Il s'agit de toute évidence d'un ancien L'Ort Girot, à savoir Le Jardin Girot.

Véniarond²⁶. A un 1,5 km de Géranton, dans la direction nord-est qui est celle du hameau Guérande, on rencontre le Domaine des Girards²⁷. Enfin, entre Géranton et le Domaine des Girards, c'est le Bouché Girard, sur la rive droite de la branche sud du Ruisseau des Quatre Planches²⁸.



De Bois Rond à Girard

Signalons enfin Les Prés Giraux, au sud de Gaille, sur la rive droite du Barbenan, entre le Bois Rond d'Epalle et le Pré Rond du Verger²⁹ et Le Puit Gerard, entre Blanchot et la Croix Arnaud, sur la rive gauche du Douanon³⁰.

Cette étude de la microtoponymie frontalière d'Arfeuilles pourrait donner l'impression qu'on a simplement troqué un marqueur ponctuel de frontière ancienne, le hameau de Guérande, contre un semis de microtoponymes qui, si l'on excepte un quart sud-est, couvre finalement la totalité du territoire de la commune. Sans plus...

²⁶ H 500-523, sur la frontière d'Arfeuilles et du Breuil, à 400 mètres au nord de la Pièce Véniarond.

²⁷ H 262-265 et 624, actuel hameau Girard. On s'abstiendra de voir un quelconque motif de géographie fantastique dans cet alignement exact de Géranton, Girard et Guérande, même après avoir constaté que le petit éperon de Pétrassin est également sur cette ligne.

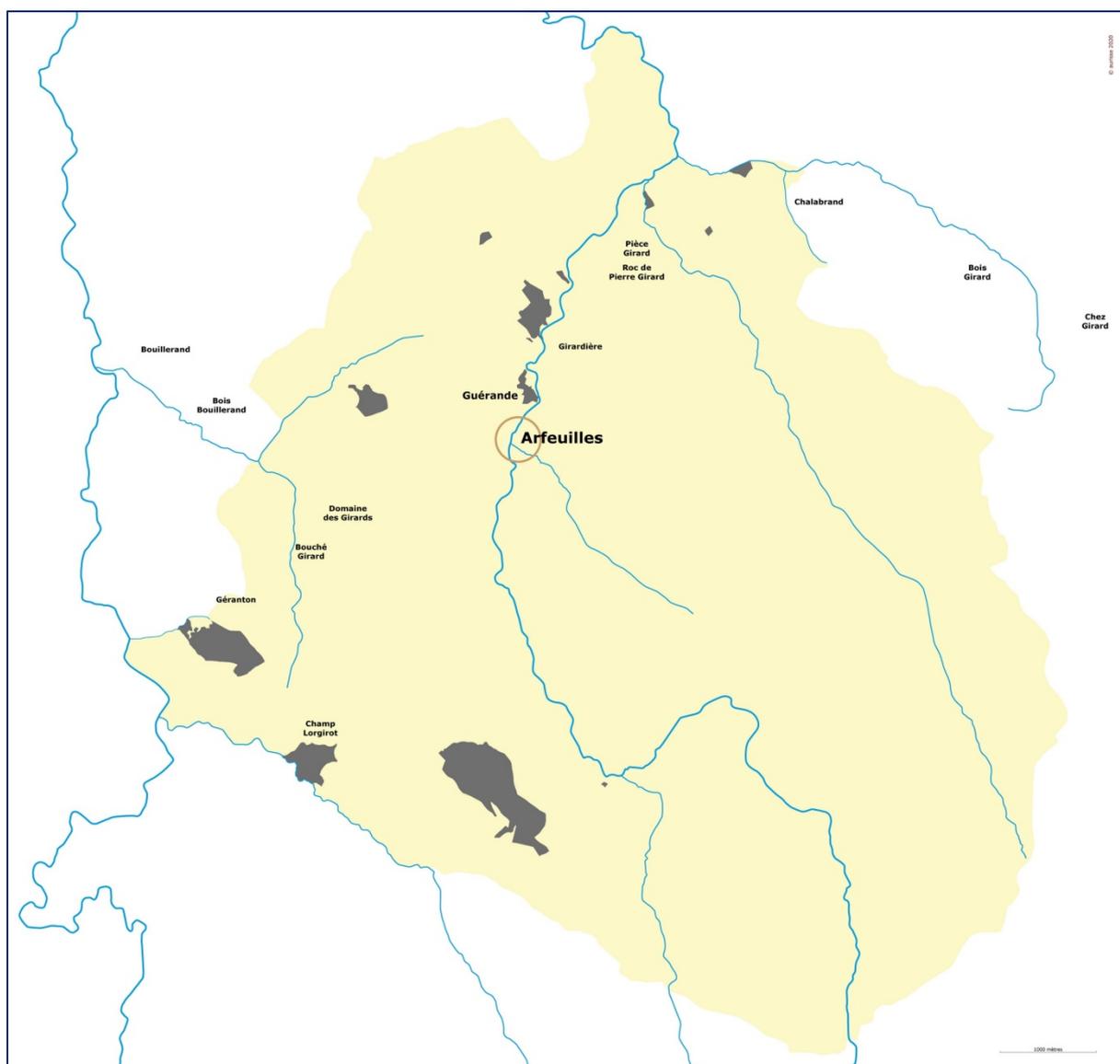
²⁸ H 610-615.

²⁹ E 745.

³⁰ D 918-932.

Cette dispersion n'est toutefois pas totalement indistincte. Il paraît assez évident que l'enchaînement de ces toponymes souligne le plus souvent le tracé de portions de cours d'eau. Et quand bien même ces marqueurs disparaissent sur le territoire des communes circonvoisines, quelques exceptions pourraient suggérer des directions.

Ainsi rencontre-t-on à l'ouest immédiat d'Arfeuilles un bois Bouillerand puis un hameau Bouillerand sur la rive droite du Ruisseau des Quatre planches, sur la commune du Breuil. Et à l'est, sur la commune de Saint-Pierre-Laval, se suivent Chalabrand et bois Girard, sur la rive gauche du Ruisseau de Choly. Puis, sur la rive droite du même ruisseau, Chez Girard sur la commune de Saint-Martin-d'Estreaux, à la frontière de l'Allier et de la Loire, et des régions Auvergne et Rhône-Alpes jusqu'à leur récente fusion.



Prolongements possibles au-delà des limites d'Arfeuilles

Traditionnellement, la géographie historique s'est largement appuyée sur les anciennes circonscriptions religieuses, diocèses notamment, pour retrouver les limites de territoires celtes. Mais ces frontières religieuses ne peuvent ici nous être d'aucun secours.

En effet, Arfeuilles relevait autrefois de l'archiprêtré de Cusset au sein du diocèse de Clermont. Cet archiprêtré était un vaste territoire qui s'étendait de

Toulon-sur-Allier (Allier) au nord, à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) au sud, et de La Ferté-Hauterive (Allier) à l'ouest, à Vivans (Loire) à l'est. Or il est aisé de constater qu'Arfeuilles est comme le centre de gravité de la moitié sud de l'archiprêtré. On conviendra qu'il est difficile de camper ainsi en position centrale et de vouloir être en même temps le point remarquable d'une limite extrême. Comme nous l'avons déjà écrit³¹, la circonscription religieuse qu'est l'archiprêtré de Cusset n'est qu'un « recueil factice » tardif, qui a notamment gommé les limites des territoires celtes au sud de la confédération éduenne. Retrouver ces frontières passe, si l'entreprise est possible, par une genèse de l'archiprêtré de Cusset.

Pour l'heure, l'écho le plus fiable de frontières anciennes reste, localement, le territoire des paroisses, dont le tracé précis est fourni par les travaux de circonscription des communes à la Révolution.

Strata

Par ailleurs, si le Guérande d'Arfeuilles, Aigurande sur la carte de Cassini, doit signaler un point important de franchissement d'une frontière, qui serait en l'occurrence le Barbenan, on devrait retrouver ici le passage d'au moins une voie antique.

Plusieurs auteurs ont reconnu dans Arfeuilles l'Ariolica de la *Table de Peutinger*, sur la voie d'Aquis Calidis (Vichy) à Roidomna (Roanne) par Vorogio (Vouroux)³². Il reste d'ailleurs au nord du bourg d'Arfeuilles, sur la limite avec la commune de Châtelus, la base d'une borne milliaire. Et à l'emplacement de cette borne est mentionné sur le plan du cadastre napoléonien : « Pierre qui fut la Croix Rouge »³³, indice du passage d'une voie antique. S'il était besoin d'une confirmation supplémentaire, les parcelles immédiatement à l'ouest de la borne y sont nommées Le Plan Charrier³⁴.

La voie qui longe cette borne pouvait rejoindre Saint-Martin-d'Estreaux au nord-est, dont le nom évoque le passage d'une *via strata*, d'une voie romaine. En respectant cette direction, son prolongement au sud-ouest de la borne est alors tributaire du franchissement possible de la Besbre. Or dans cette direction se trouve précisément le Pont Clavel³⁵, que le cadastre napoléonien nomme Pont Chaval³⁶. On atteint alors aisément, par Isserpent, La Bruyère où l'on retrouve une voie romaine connue, qui permet d'atteindre Cusset. Cet itinéraire met en relation de façon plus directe Aquis calidis et Roidomna sans le détour par Vorogio que figure la *Table de Peutinger*³⁷.

³¹ *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 97 et 185.

³² « Arfeuille, que nous croyons être l'*Ariolica* de la Table de Peutinger », Auguste Bernard, « Route de Roidomna à Aquae calidae », *Description du pays des Ségusiaves*, 1858, page 166. « Ariolica (Arfeuilles) », Frédéric Noël, *Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Châtel*, 1871, page 27. « Arfeuilles que je considère comme l'antique Ariolica », Frédéric Noël, « Note sur les voies romaines du département de l'Allier et de leurs aboutissants avec celles de la Loire », *Congrès scientifique de France*, 1872, page 444. « Je suis à peu près certain que l'Arfeuilles de l'Allier [...] n'est autre que l'Ariolica de la *Table de Peutinger*, sur la route de Roanne à Vouroux », Paul Dupieux, *Les noms de souterrains et d'industries en Bourbonnais*, 1947, page 9. « Arfeuilles, Allier (Ariolica, IVe s., *Table de Peutinger*) », Albert Dauzat et Charles Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 1978, page 26, qui ajoutent que « la graphie Ariolica paraît être une confusion de scribe avec l'Ariolica des Séquanes ».

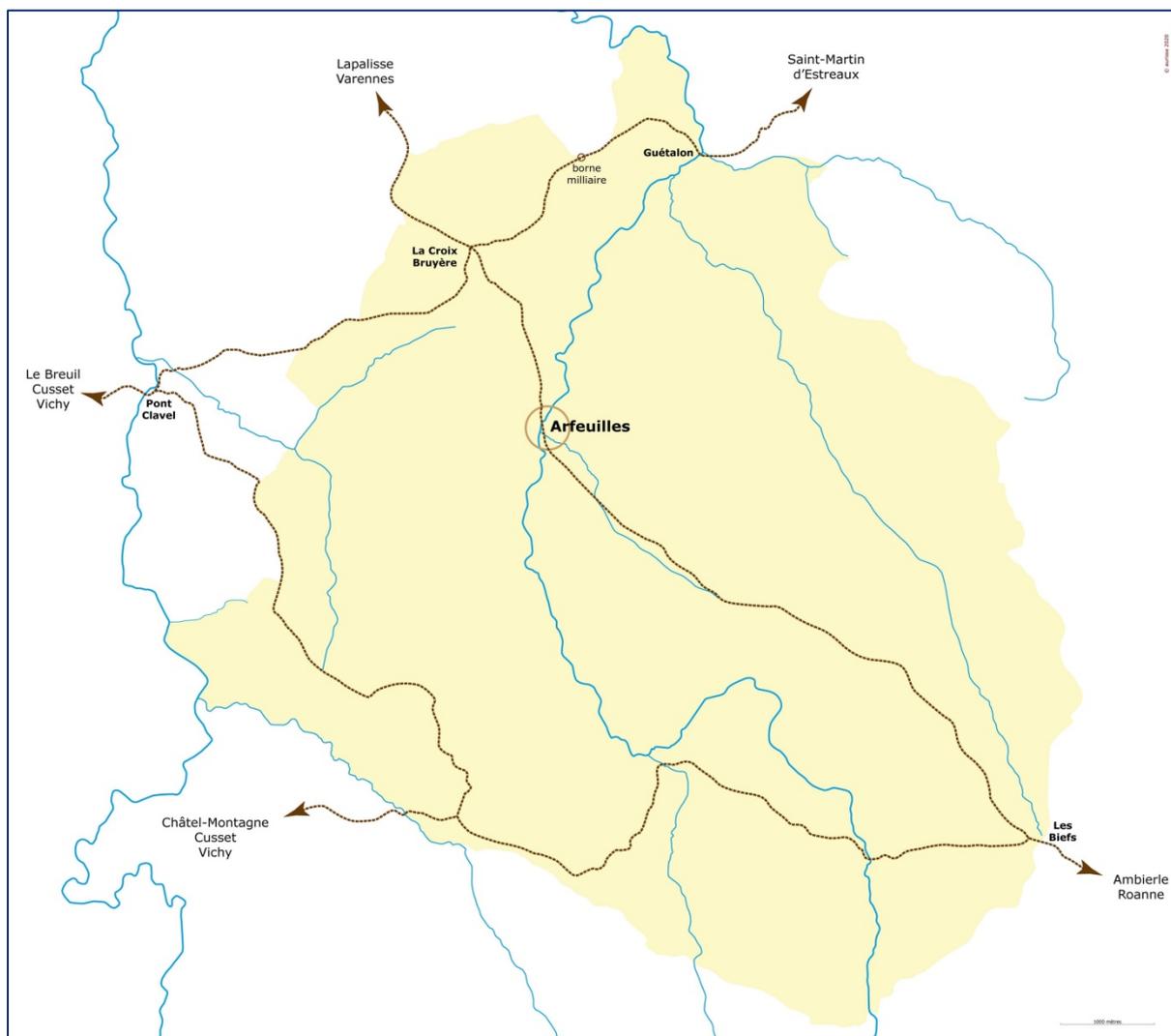
³³ Section A, feuilles 2 et 5.

³⁴ Croix rouge et Charrier relèvent des toponymes qui jalonnent fréquemment le parcours des voies romaines.

³⁵ Frédéric Noël, « De l'emplacement des villes gallo-romaines Mediolanum, Forum Segusiavorum, Aquae Segetae, Icidmagus, Ariolica, Voroglum et subsidiairement Sitillia et Pocrinium », *Congrès archéologique de France*, 1886, page 209, propose, entre Saint-Martin-d'Estreaux et Pont Clavel, un tracé plus au nord.

³⁶ Voir Tableau d'assemblage et troisième feuille de la section D de la commune du Breuil.

³⁷ Cette voie est décrite par Frédéric Noël, *Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Châtel*, 1871, page 27.



Réseau de voies anciennes traversant Arfeuilles³⁸

De Roanne, une autre voie atteignait Arfeuilles depuis le sud-est par Les Biefs, remontant ensuite au nord-ouest en direction du bourg. Au Verger, le cadastre ancien nomme Terre Pierre plate, Pré du pavé, Petit Pré du Pavé, Jardin du Pavé un enchaînement de parcelles à l'ouest et au nord du hameau, indices d'une voie aménagée. A 1,2 km au nord-ouest du Verger, on rencontre La Grande Borne³⁹. Au-delà du bourg, toujours dans la direction du nord-ouest, la voie coupait celle de Saint-Martin-d'Estreaux à Pont Clavel et se poursuivait par Le Breuil vers Lapalisse et Varennes (Vouroux)⁴⁰.

A partir des Biefs, cette voie pouvait emprunter un chemin suivant de loin la limite sud de la commune pour atteindre Châtel-Montagne et rejoindre la Croix

³⁸ Les directions et le tracé général sont conformes aux propositions des différents auteurs cités. En revanche, le tracé précis est ici en partie conjecturé. Il a pu d'ailleurs avoir des variantes, tant à une même époque qu'au fil du temps.

³⁹ Section D, parcelles 358-359 du cadastre napoléonien.

⁴⁰ C'est cette voie que décrit très sommairement Auguste Bernard, « Route de Rodomna à Aquae calidae », *Description du pays des Ségusiaves*, 1858, pages 165-166, la faisant passer par Saint-Haon. Sous le nom de Chemin des Soldats, Frédéric Noëlas l'évoque dans *Légendes et traditions foréziennes*, 1865, page 31, et la figure sur la carte jointe à son article « Les Ambluareti et le camp de la onzième légion à Ambierle », *Revue du Lyonnais*, 1867. Il en fournit une description plus détaillée dans son *Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Châtel*, 1871, page 27 et dans sa « Note sur les voies romaines du département de l'Allier et de leurs aboutissants avec celles de la Loire », *Congrès scientifique de France*, 1872, pages 443-445. On trouve un tracé sommaire dans Edmond Tudot, *Carte des voies romaines du département de l'Allier*, 1869. Lucien Fanaud, « Voie d'Aquae Calidae à Rodomna (Roanne) », *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, 1966, page 320, s'en remet à Frédéric Noëlas pour le tracé.

Rouge et le Grand Chemin sur la commune d'Isserpent, où l'on retrouve la voie romaine signalée précédemment, dont le tracé jusqu'à Cusset est connu⁴¹.

Arfeuilles est donc bien à la croisée de voies anciennes importantes⁴². Mais il reste à superposer ce réseau à des divisions territoriales anciennes qui pour l'heure nous échappent...

Clusellae

Enfin, la commune d'Arfeuilles est connue, du point de vue archéologique, pour le grand nombre de souterrains que recèle son territoire. A l'heure actuelle, il est encore difficile de dater précisément ces structures. Tout au plus peut-on affirmer qu'elles ne relèvent pas toutes de la même époque⁴³. Et si l'on dispose de quelques informations sur la raison d'être des plus récentes, l'origine des plus anciennes, de nature différente, est toujours obscure.

La plupart de ces souterrains ont pourtant été explorés. Des découvertes y ont été faites et signalées, mais elles ont été dispersées. Quand bien même elles auraient été conservées, il serait abusif de faire d'une telle structure un ensemble clos, même si dans la majorité des cas on a pu y accéder par une ouverture accidentelle, distincte de l'accès primitif qui avait été condamné, donnant ainsi l'impression de la découverte d'un espace resté intact depuis son origine. Ce contenant ne peut être daté par les vestiges qu'il renferme, car ces ouvrages ont pu être réutilisés à plusieurs époques et murés tardivement⁴⁴. Et rien n'empêche inversement qu'on ait déposé du mobilier plus ancien dans une galerie récente, même si ce cas de figure paraît plus improbable.

Pourraient-ils être liés au statut de point frontière d'Arfeuilles à l'époque celtique ? On connaît l'information livrée par César selon laquelle les Celtes possédaient la science et maîtrisaient l'art des excavations⁴⁵. Est-il légitime de rattacher ces structures à une période antérieure à la conquête romaine, comme plusieurs auteurs l'ont suggéré ? Et la toponymie peut-elle venir à notre secours là où l'archéologie n'a pas encore réussi à nous éclairer ?

De telles structures ont été régulièrement mises au jour depuis la fin du XIXe siècle, époque à laquelle paraissent les premières publications qui les font connaître. Leur découverte est généralement fortuite, par effondrement de la voûte sous le passage d'engins agricoles que la mécanisation de l'agriculture a rendus de plus en plus lourds, et alors que le plafond de ces galeries creusées dans le tuf granitique s'est effrité et fragilisé au fil du temps. Leur localisation précise peut poser problème car elles ont été le plus souvent refermées après la découverte, voire comblées. Nous les avons donc simplement associés au lieu-dit qui, en général, les désigne.

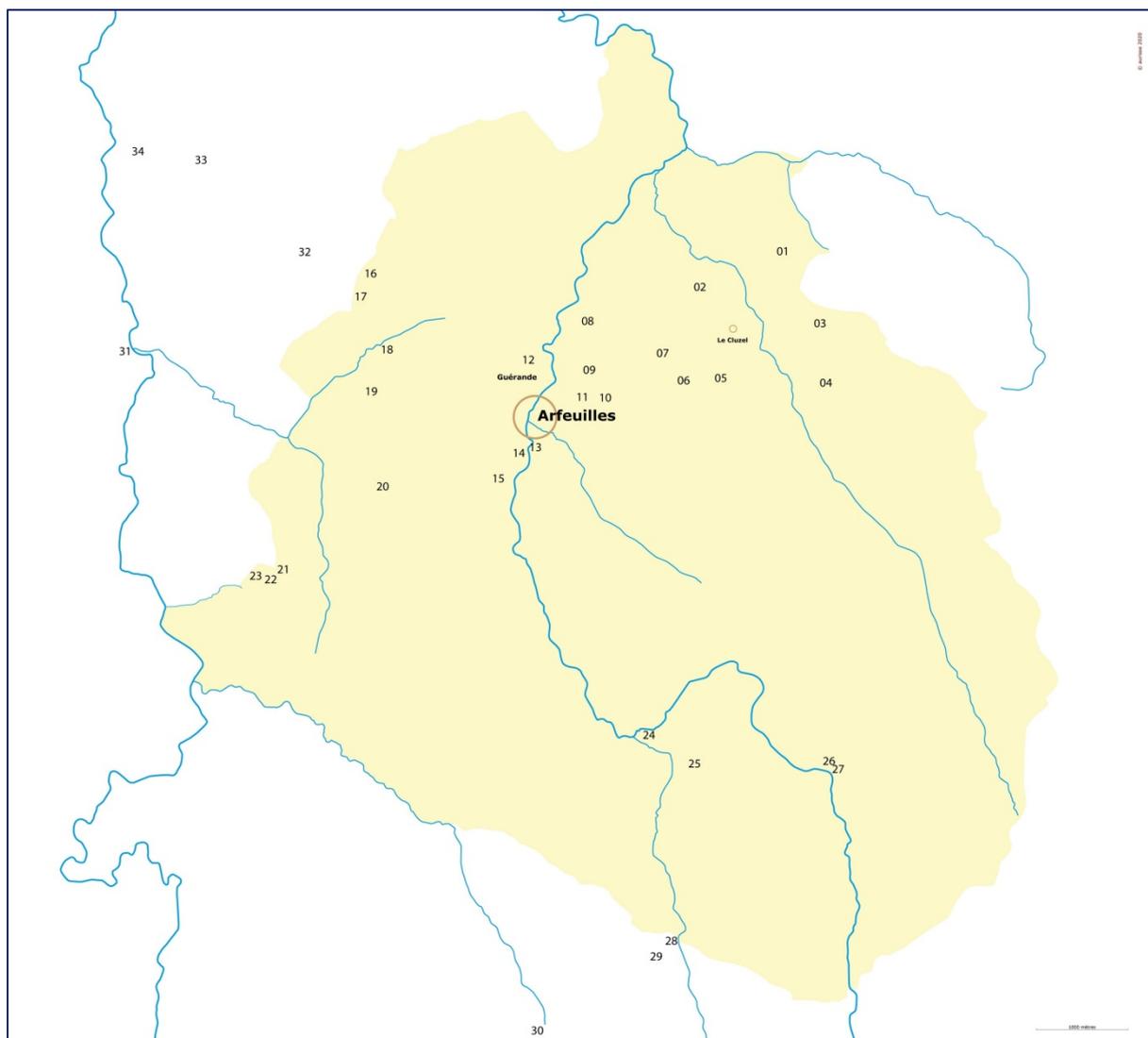
⁴¹ Voir Lucien Fanaud, « Voie d'Aquae Calidae à Rodomna (Roanne) », *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, 1966, page 319. Frédéric Noël fait descendre par Montmorillon jusqu'au Pont Clavel cette variante du Chemin des soldats, « Note sur les voies romaines du département de l'Allier et de leurs aboutissants avec celles de la Loire », *Congrès scientifique de France*, 1872, page 444.

⁴² On trouvera quelques informations ponctuelles sur leur tracé dans Lucienne Valléry, *Histoire d'Arfeuilles en Bourbonnais*, 1963, pages 67-70.

⁴³ Lucienne Valléry, *Histoire d'Arfeuilles en Bourbonnais*, 1963, pages 25-26, suggère opportunément cette distinction. Leur configuration pourrait contribuer à les différencier : forme qu'on a qualifiée d'annulaire résultant d'un creusement circulaire autour d'un ou plusieurs piliers ; longues galeries rectilignes du Moyen âge tardif ou du début de l'époque moderne à proximité des châteaux de Montmorillon et d'Arfeuilles ; excavations de prospection et exploitation à ciel ouvert de l'activité minière de la fin de l'Ancien régime.

⁴⁴ La condamnation de souterrains à certaines époques est une réalité, comme nous l'indique cette note de Vincent Durand », *Bulletin de la Diana*, juillet-octobre 1886, page 358 : « On trouve dans du Cange, au mot *Clusella*, ce curieux texte emprunté à une ordonnance de Raymond VII, comte de Toulouse, contre les Albigeois, de l'an 1223 : *Et omnes cabanae suspectae a communi castrorum habitatione remotae, et spelunae inforeiatae, et Clusellae in locis suspectis et diffamatis destruantur, vel obturentur.* »

⁴⁵ *Commentarii de Bello Gallico*, VII, 22.



Souterrains d'Arfeuilles et des communes voisines (périphérie immédiate)⁴⁶

01 Morel 02 La Font fraîche 03 Les Chapelles ou Le Calvaire 04 Gagnon 05 La Reure (aujourd'hui Lareure) 06 Favier 07 Granchon ou Grands Champs 08 Le Trou de Girardière 09 Joubert 10 Vigne Goyard à Chosnière ou La Chasnière ou Chasnières (aujourd'hui Jonière) 11 Chez Papereux à Chosnières (aujourd'hui Jonière) 12 Guérande 13 La Rivière 14 Chez Machabée ou Les Machabées 15 La Molle 16 domaine de Ton-kin ou Tonquin (aujourd'hui Toquin) 17 domaine de Ton-kin ou Tonquin (aujourd'hui Toquin) 18 La Merle ou Marle (aujourd'hui Le Merle) 19 Les Martels (aujourd'hui Martel) 20 Girard 21 Gérardon 22 Gérardon 23 Gérardon 24 Chavroche 25 Perrichon (aujourd'hui Périchon) 26 La Pisserotte 27 Le Trou du Renard 28 Les Planches, Chez Frobert (Châtel-Montagne) 29 Chez Frobert (Châtel-Montagne) 30 Le Panneau blanc (Châtel-Montagne) 31 Chez Néglot (Le Breuil) 32 Maison Neuve (Le Breuil) 33 La Chaise (Le Breuil) 34 Chez Bouchant (Le Breuil)

Leur distribution laisse apparaître qu'ils sont surtout concentrés sur une bande est-ouest de 3 kilomètres de largeur qui traverse tout le nord du territoire de la commune. Guérande en est le centre.

⁴⁶ Leur identification s'appuie d'abord sur les nombreuses publications de Francis Pérot : « Les souterrains d'Arfeuilles », *Revue bourbonnaise*, 1884, pages 310-319 ; « Les souterrains-refuges du Bourbonnais », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1898, pages 97-106 ; « Un souterrain refuge à Granchon, commune d'Arfeuilles », *Bulletin de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais*, 1898, pages 91-92 ; « Souterrains-refuges du Bourbonnais », *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France*, 1908, pages 102-115 ; « Inventaire des souterrains de l'Allier », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1919, pages 71-88. Sur les observations ponctuelles d'Auguste Mallet, « Promenades dans la Montagne bourbonnaise », *Revue bourbonnaise*, 1884, pages 368-376. Adrien Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, Paris, 1923, pages 243-252 pour le département de l'Allier, reprend les informations fournies par Francis Pérot. Plus récemment : Lucienne Valléry, *Histoire d'Arfeuilles en Bourbonnais*, 1963, pages 24-43 ; Maurice Franc et Olivier Giron, *Les souterrains annulaires en Montagne bourbonnaise*, 1987 ; Olivier Giron, *Souterrains annulaires en Montagne bourbonnaise*, 1990.

Cette configuration est à considérer avec prudence, car cette répartition est tributaire de nombreux facteurs.

- Tout d'abord, il a fallu que la nature du sous-sol ait permis autrefois le creusement des galeries dans un granit suffisamment tendre et désagrégé. Or si l'on considère la zone déterminée par leur distribution, on peut vérifier sur une carte géologique ou pédologique qu'elle ne correspond nullement à un îlot du point de vue de la nature des sols. Ce n'est donc pas un obstacle physique qui a empêché la réalisation de telles structures au-delà du périmètre des souterrains connus.

- Ensuite, ce ne sont là que les souterrains répertoriés. Et on sait combien il peut être hasardeux en archéologie de généraliser à partir de données partielles. D'autant qu'il est aisé de constater que cette zone nord de la commune est aussi celle dont la vocation est principalement agricole, alors que la partie sud s'avère à la fois plus montagnaise et forestière, et de ce fait moins peuplée. Cette partie nord a donc fourni bien plus souvent l'occasion de la découverte accidentelle de telles structures lors de travaux agricoles, ou parfois de voirie. Cela dit, les débardages qu'entraîne l'exploitation forestière offrent aujourd'hui des conditions similaires.

Mais alors pourquoi aucun souterrain n'a, à notre connaissance, été signalé sur les communes de Châtelus et de Saint-Pierre-Laval, au nord et à l'est d'Arfeuilles, alors qu'on y retrouve le même type de sous-sol et la même vocation agricole qu'au nord d'Arfeuilles ? D'autant que la bande est-ouest où se concentrent les souterrains d'Arfeuilles se prolonge bien à l'ouest sur la commune du Breuil, avec les souterrains de Maison Neuve, de La Chaise, de Chez Néglot... qui ont été parfois improprement rattachés à Arfeuilles dans certaines publications. Et plus à l'ouest encore, on atteint les vestiges de l'activité minière ancienne d'Isserpent, que des découvertes archéologiques ont permis de faire remonter au moins à l'époque gallo-romaine⁴⁷, sans compter le radical celtique du nom de cette commune en lien avec l'activité métallurgique.

L'interruption brutale de la distribution de ces structures à l'est de la commune d'Arfeuilles, dans un contexte qui aurait permis autrefois de les réaliser, et dans des conditions qui devraient aujourd'hui favoriser leur découverte, semble indiquer leur absence. Et cette solution de continuité peut être un indice précieux d'une limite culturelle.

- Enfin, il resterait, autant qu'il est possible sur la base des informations lacunaires dont on dispose, de faire une distinction entre ces structures afin de les distribuer selon leur âge, et pour le moins d'écarter celles réputées les plus récentes.

Que peut nous apprendre la toponymie locale ?

En 1947, Paul Dupieux a fait paraître *Les noms de souterrains et d'industries en Bourbonnais*. Dans cette publication, il avance l'hypothèse que « les régions, où s'emploie le terme Arfeuille, comportent en général des souterrains »⁴⁸. Cette proposition a été reprise par Albert Dauzat et Charles Rostaing : « Presque toutes ces localités sont voisines de souterrains ; il est probable qu'il s'agit d'un hybride gallo-latin *are-fodicula* (de *fodiculare*, fouiller) qu'on retrouve dans certains Hautefeuille. »⁴⁹ Cette hypothèse pourrait rendre la dénomination de la commune quasi contemporaine de celle de ses toponymes

⁴⁷ Alfred Bertrand, « Notes archéologiques sur Isserpent », *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1904, pages 171-174.

⁴⁸ Page 7.

⁴⁹ *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 1978, page 26. Xavier Delamarre, à l'article *ar(e)-cauā* de *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne*, page 57, reprend l'hypothèse : « **are-fodicula* > Arfeuille(s), localités près de souterrains ».

formés sur le thème *rand*, et faire donc remonter ces structures au même âge du fer⁵⁰.

Mais d'autres toponymistes n'ont pas retenu l'hypothèse. Ainsi, Emile Nègre l'ignore et rattache le toponyme à l'évocation des espèces végétales, en l'occurrence le houx⁵¹. Dès lors, plus de connexion entre Arfeuilles et souterrains. Plus récemment, Xavier Gouvert, à l'issue d'une instruction minutieuse de la question, est arrivé à une troisième interprétation qui fait fi de tout lien entre Arfeuilles et structures souterraines⁵².

Plus probant est en revanche le hameau du Cluzel, à 2,5 km au nord-est du bourg d'Arfeuilles⁵³. Son nom relève d'une abondante famille toponymique, qui va des Cluseau aux Cruzel. Ces noms de lieux peuvent signaler la présence locale d'un souterrain⁵⁴. S'il n'en existe pas de connu au hameau même, on en recense pas moins de sept à proximité, dans un rayon de moins d'un kilomètre⁵⁵. Il existe aussi un Bois du Cluzel ou Bois Cluzel au nord du hameau David. Mais aucun souterrain n'a été découvert à cet endroit.

Au sud et au sud-est de Luminet, un important ensemble de parcelles a pour noms La Goutte Ganne, La Ganne, Pré du Ganne, Terre de la Ganne. Or *ganne* « peut révéler l'existence de souterrains ayant servi à des usages divers », selon Adrien Blanchet s'appuyant sur le *Glossaire* de Du Cange⁵⁶. Mais ces parcelles boisées ne recèlent aucun souterrain connu. A noter qu'elles touchent le Bois Gatier, dont le radical n'est pas sans rappeler les fréquents Gade et Gate de la toponymie d'Isserpent, en lien avec l'exploitation minière. De même, on trouve Galletière au sud immédiat du bourg d'Arfeuilles, autrefois nommé Gattière, lieu-dit voisin de deux souterrains, dits de La Rivière et des Macchabées.

Sur les cartes actuelles figure encore le Pied de Chave, entre la Fontaine Mousserin et Raby⁵⁷. Il est à associer au Roc de la Mine, qui le prolonge à l'ouest. Il s'agit d'une exploitation moderne, entreprise à la fin de l'Ancien régime. Le Petit Champ du Crot et la Pièce du Crot, à un kilomètre plus au nord, à l'est de Bruyère, lui sont probablement liés. Aucun souterrain n'est connu à cet endroit. En revanche sont toujours visibles les vestiges d'une exploitation moderne à ciel ouvert au Roc de la Mine⁵⁸.

C'est la même exploitation qui affinait au village Chavroche le minerai extrait au Roc de la Mine, ainsi qu'à 1,5 kilomètre au nord-ouest, au Roc de Laly. Il existe un souterrain à proximité de Chavroche. Son emplacement pourrait correspondre au Pré du Crou, entre La Côte et La Rivière, à la confluence du Barbenan et du Follet.

Le hameau Carrier, à l'extrémité sud de la commune, serait en lien avec cette activité métallurgique tardive, qu'avaient entreprise les seigneurs de Montmorillon à la fin de l'Ancien régime, selon Lucienne Valléry.

⁵⁰ Selon Paul Dupieux, *Les noms de souterrains et d'industries en Bourbonnais*, page 9, « le nom Arfeuilles, bien qu'inexpliqué phonétiquement, posséderait des titres à une très haute ancienneté ».

⁵¹ « Deux arbustes de la toponymie de la France », *Nouvelle revue d'onomastique*, 1985, page 112 et *Toponymie générale de la France, 1, Formations préceltiques, celtiques, romanes*, 1990, page 1220.

⁵² « Analyse d'un toponyme obscur : Arpheuille », *Problèmes et méthodes en toponymie française. Essais de linguistique historique sur les noms de lieux du Roannais*, 2008, pages 252-273.

⁵³ Clusel sur le cadastre napoléonien. Le hameau avoisine un ensemble de parcelles nommées Salle Clusel.

⁵⁴ Voir par exemple Louis-Pierre Gras, *Essai de classification des monuments pré-historiques du Forez*, 1872, pages 41-42 ; « Les souterrains du Forez. Les Clusels. Observations de M. Vincent Durand », *Bulletin de la Diana*, juillet-octobre 1886, pages 356-359 ; Adrien Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France*, 1923, pages 18 et 19.

⁵⁵ Numéros 1 à 7 de la carte.

⁵⁶ Adrien Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, 1923, page 18.

⁵⁷ Le toponyme Chave trahit souvent la présence d'ouvrages souterrains.

⁵⁸ Lucienne Valléry, *Histoire d'Arfeuilles en Bourbonnais*, 1963, pages 18-19 et 108-109.

Force est donc de constater qu'à Arfeuilles, la distribution des toponymes et celle des lieux de découverte de souterrains coïncident peu. Là où des noms pourraient en suggérer la présence, ces structures n'ont pas été mises au jour. Et là où la toponymie est la plus explicite, elle renvoie le plus souvent à une activité minière postérieure à la Renaissance. Seul Le Cluzel est proche de plusieurs galeries qui pourraient revendiquer un âge pour le moins médiéval.

Ce témoignage toponymique s'avère donc bien discret, alors que les souterrains surabondent. Mais cette relative confidentialité peut trouver une explication. Le constat a généralement été fait que l'accès à ces structures, lors de leur découverte, s'est opéré par une voie accidentelle distincte de l'ouverture d'origine, qui avait été généralement obstruée. Et, dans l'ensemble, ces découvertes fortuites sont assez récentes. Ce qui laisse à penser que l'existence de ces nombreux souterrains a été très longtemps ignorée de la population locale, suffisamment pour ne pas laisser de traces dans la désignation des lieux. Il resterait alors à comprendre pourquoi et comment un thème celtique comme *rand* a réussi à imprégner abondamment et durablement la toponymie d'Arfeuilles, alors que cette agglomération exceptionnelle de cavités souterraines, qui pourraient prétendre à une aussi haute antiquité, a pu esquiver la mention de sa réalité dans les dénominations locales.

Joseph GRIVEL
mars 2020
www.aurisse.fr